

Résolution de MM. Roger Deneys, Sami Kanaan, Pierre Losio, Alain Marquet, Guy Valance et Mme Marie Vanek: «Pour des Jeux olympiques démocratiques et respectueux des lois».

(ainsi amendée et acceptée par le Conseil municipal
lors de la séance du 13 janvier 1999)

RÉSOLUTION

Considérant:

- que le canton du Valais prétend accueillir les Jeux olympiques d'hiver en 2006 (projet «Sion 2006»);
- que le Conseil administratif a pris position en faveur des Jeux olympiques «Sion 2006»;
- qu'il est régulièrement question de «l'enjeu national» que représente cette candidature;
- que Genève, en tant que ville internationale particulièrement active dans le domaine des droits de l'homme, ne saurait rester indifférente aux conditions dans lesquelles se déroulent cette candidature à la fois valaisanne et suisse;
- que la presse s'est fait l'écho à plusieurs reprises des menaces de mort dont ont été victimes les opposants valaisans à ce projet;
- que cette même presse a relevé à maintes reprises les «coutumes» valaisannes en matière d'aménagements illégaux visant à étendre les domaines skiabiles et la mansuétude dont font preuve les autorités concernées envers les coupables;
- que la Ville de Genève ne saurait tolérer qu'une manifestation engageant l'image de la Suisse entière se fasse en dehors du respect des règles élémentaires de la démocratie et du droit,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif de transmettre la présente résolution aux autorités fédérales et valaisannes:

- nous désapprouvons publiquement les pressions et menaces dont sont victimes les opposants démocratiques à ce projet;
- nous demandons expressément que la liberté d'expression des opposants soit garantie;
- nous demandons fermement que l'ensemble des aménagements liés au projet «Sion 2006» respecte l'ensemble des lois en vigueur dans notre pays, y compris en matière de protection de l'environnement;
- nous demandons que le concept global d'aménagement, s'il doit se réaliser, fasse œuvre de pionnier dans l'utilisation des moyens et des techniques les plus innovants (voire en avance sur la législation), en matière de développement durable et de protection de l'environnement.